



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
5 juillet 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième session ordinaire de 2011**

6-9 septembre 2011, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Prolongation de programmes de pays dans la région  
des États arabes**

**Note du Directeur exécutif**

*Résumé*

On trouvera dans la présente note des renseignements sur la prolongation d'un an des programmes de pays pour l'Égypte et la République arabe syrienne.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes pour une deuxième prolongation ou pour une prolongation de deux ans devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la prolongation d'un an des programmes de pays pour l'Égypte et la République arabe syrienne, comme indiqué dans les tableaux ci-joints.



## Prolongations de programmes de pays approuvées par le Directeur exécutif pour une durée d'un an

Pays	Période d'exécution du programme initialement prévue	Prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou questions diverses
Égypte	2007-2011	2012	<p>À la fin de 2010, l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement égyptien ont formulé le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la période 2012-2016, à partir du bilan commun de pays pour l'Égypte. Le précédent PNUAD était aligné sur le sixième plan quinquennal de développement, 2007/08-2011/12. À la suite des événements politiques survenus récemment en Égypte, l'équipe de pays des Nations Unies a examiné la situation à l'aune du développement du pays. Le PNUAD, le FNUAP, l'UNICEF et le PAM ont jugé qu'il serait prudent de demander de prolonger d'un an leurs programmes de pays respectifs, compte tenu de la situation politique actuelle et dans la mesure où le nouveau plan de développement national n'a pas encore été dévoilé. Si son programme de pays était prolongé d'un an, le FNUAP serait en mesure de l'aligner sur ceux des autres fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que sur le plan de développement national.</p>	<p>Les événements politiques survenus en Égypte depuis janvier 2011 ont abouti à la destitution de l'ancien Président et à la formation d'un gouvernement de transition. Des élections parlementaires sont prévues en septembre 2011 et l'élection présidentielle doit se dérouler en novembre 2011. De nouveaux partis politiques ont vu le jour et de nouveaux acteurs et parties prenantes sont entrés en scène en ce qui concerne le développement. Le bilan commun de pays et les objectifs du PNUAD sont toujours d'actualité mais de nouveaux problèmes sont apparus. Les priorités en matière de développement risquent d'être affectées par l'évolution de la situation dans les domaines politique et socioéconomique.</p>	<p>L'évolution du contexte politique s'est accompagnée de l'apparition de nouveaux partenaires à l'échelle nationale. Les jeunes, les organisations à vocation religieuse, les organisations non gouvernementales et la société civile exercent désormais davantage d'influence en ce qui concerne le développement. Un examen de l'environnement sociopolitique s'impose pour bien identifier les nouvelles parties prenantes et les inviter à participer aux efforts déployés.</p> <p>Il convient d'examiner un certain nombre de questions au cœur de la mission du PNUAD, telles que la planification familiale, la problématique hommes-femmes et la lutte contre les mutilations génitales féminines/l'excision, et de formuler des stratégies dans le contexte plus large de promotion des droits de l'homme.</p> <p>Le FNUAP entend revoir, avec ses partenaires des Nations Unies, son analyse de la situation et modifier le PNUAD pour l'adapter aux nouvelles réalités du pays.</p>

<i>Pays</i>	<i>Période d'exécution du programme initialement prévue</i>	<i>Prolongation proposée</i>	<i>Motifs et explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et/ou questions diverses</i>
République arabe syrienne	2007-2011	2012	<p>À la lumière des récents événements, le Gouvernement de la République arabe syrienne et l'ONU ont décidé de prolonger d'un an, jusqu'à la fin 2012, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), pour que l'ONU puisse aider plus efficacement le pays à faire face aux répercussions des événements actuels, notamment sur le plan socioéconomique.</p> <p>La prolongation d'un an du programme de pays du FNUAP permettra l'élaboration d'une stratégie face aux défis rencontrés par le pays.</p>	<p>La République arabe syrienne connaît une vague de troubles qui s'est étendue à tout le pays. Le Gouvernement a réagi en introduisant un programme de réforme complet, qui couvre divers domaines, y compris l'emploi des jeunes et les partenariats entre secteurs public et privé favorisant la création d'emplois.</p> <p>Compte tenu des changements proposés, le FNUAP sera en mesure d'axer davantage ses efforts sur les jeunes et de prêter son concours dans ce domaine.</p>	<p>La prolongation du programme de pays pendant un an permettra de continuer à : a) renforcer les aspects essentiels des soins obstétricaux d'urgence; b) renforcer les systèmes de soins de santé afin de fournir des soins postnatals et des services de planification familiale en coordination avec d'autres soins de santé primaires; c) améliorer la capacité nationale de s'attaquer aux problèmes d'ordre humanitaire; d) promouvoir des partenariats stratégiques à l'appui de la stratégie de communication relative à la santé maternelle et à la planification familiale; e) favoriser les services de dépistage volontaire et confidentiel du VIH/sida; f) renforcer les actions de communication destinées à faire évoluer les comportements afin de prévenir les infections à VIH et les maladies sexuellement transmissibles; g) renforcer la capacité institutionnelle de fournir aux jeunes des informations et des services en matière d'hygiène de la procréation; h) renforcer les capacités des responsables de la planification et des décideurs d'intégrer dans les plans de développement les questions de</p>

<i>Pays</i>	<i>Période d'exécution du programme initialement prévue</i>	<i>Prolongation proposée</i>	<i>Motifs et explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et/ou questions diverses</i>
					<p>population, telles que la santé procréative, la jeunesse et la problématique hommes-femmes; i) finaliser le cadre et plan d'action national en matière de politique démographique; j) renforcer l'analyse orientée vers l'action de l'enquête sur les ménages et la santé, de l'enquête sur la jeunesse et des enquêtes de fond; k) créer un environnement qui donne aux jeunes les moyens de participer à la prise de décisions et à la planification aux niveaux central et local; l) appuyer le renforcement des capacités en vue de la mise en place de mécanismes nationaux de défense des droits de la femme; et m) mettre en œuvre une stratégie commune de communication sur la problématique hommes-femmes.</p>